

R.—Oui, M. le capitaine ; j'appartiens à la 2^e du 30^e de ligne.

D.—Avez-vous votre livret ?

R.—Il m'a été enlevé dès que j'ai été arrêté.

D.—C'est juste.

Le capitaine prit sur la table le livret en question, le feuilleta quelques instants, puis le rejetant :

D.—Vos réponses sont exactes. Karl-François Braün, vous êtes accusé d'assassinat sur la personnes de deux soldats de Sa Majesté le roi Guillaume. Vous vous êtes mis en ambuscade dans une maison qui n'était pas la vôtre, d'après votre propre aveu, et vous avez tenté de profiter de leur sommeil pour les mettre à mort. Qu'avez-vous à répondre ?

R.—Monsieur le capitaine j'étais blessé. Je me suis réfugié dans la maison de ma fiancée, et de peur d'être emmené prisonnier je me suis caché. Ma fiancée avait son frère mourant; vos soldats sont entrés et sans pitié pour le malheureux qui agonisait, ils se sont mis à chanter ; ils ont même voulu violenter ma fiancée ; c'est alors que je n'ai pu me contenir ; mais je n'ai pas tiré mon sabre, Monsieur le capitaine.

R.—Assez, c'est bien. Le Tribunal appréciera.

On fit défiler rapidement les témoins de la scène du crime, deux des soldats qui avaient pris logis dans la maison de la veuve et le sergent chef de patrouille qui avait arrêté l'accusé.

Le capitaine était gros et court sur jambes ; sa face rougeauda et ses petits yeux clignotants n'avaient point de méchanceté, ses deux assesseurs semblaient par contre de fort mauvaise humeur. L'un tambourinait une marche avec ses doigts, sur la table de bois, l'autre s'étirait en étouffant de longs bâlements.

Ils se concertèrent un instant, puis la plume du capitaine courut rapidement sur le papier et, se levant, il rendit l'arrêt.

Le soldat Karl-François-Joseph Braün, du 30^e de ligne, natif d'Eberbach, était à l'unanimité condamné à la peine de mort.

L'arrêt devait être exécuté dans une heure.

Karl Braün était debout, l'œil brillant, la lèvre inférieure légèrement tremblante. Ses mains liées derrière le dos empoignèrent la table sur laquelle il s'appuyait, et il la secoua avec fureur.

—Vous êtes tous des espions, des assassins et des voleurs, s'écria-t-il violemment, vous êtes des misérables !

Le capitaine, très paisible :

—Soldats, dit-il, emmenez le condamné.

Les soldats l'entraînèrent et, sur les ordres d'un lieutenant, ils l'enfermèrent en attendant l'exécution, dans la petite église du village.

Le condamné alla s'abattre sur les marches de l'autel. L'église était encore dans une obscurité complète, seule la veillouse suspendue devant le tabernacle trouait de sa lumière rouge les ténèbres du saint lieu.

Quand il fut seul, Karl Braün poussa un gémissement désespéré. La sueur coulait sur ses tempes et il s'étendit tout de son long sur les dalles froides qui rafraîchissaient son front, brûlant, et là, il se mit à sangloter à petits bruits.

Le curé entra dans l'église. Il avait obtenu du commandant la permission de préparer à la mort le soldat condamné.

—Karl, mon enfant, mon pauvre enfant, s'écria-t-il, en l'entourant de ses bras.

Et ses larmes jaillirent de ses yeux abondamment, ruisselant sur sa joue blême.

Le soldat fit un effort pour se débarrasser de l'étreinte du prêtre.

Celui-ci avait allumé un cierge éclairant en pleine lumière le Christ qui étendait ses bras percés de clous, sur la croix dorée placée sur l'autel.

—Mon enfant, mon pauvre enfant, reprit le curé, ayons du courage, imitons le Divin Maître qui, lui aussi, pardonna à ses infâmes bourreaux.....

Il parla longtemps ainsi. Le soldat, d'abord inerte, peu à peu se résigna à mourir.

V

Il faisait à peine jour : le ciel du côté de l'Orient se rosait d'une teinte d'aurore et des oiseaux jetaient dans les frondaisons vertes des chênes les gais appels du matin.

Karl s'avancait entre deux soldats, tout près du vieux curé qui élevait devant lui son crucifix. Un peloton de soldats commandés par un lieutenant marchaient derrière.

Le condamné allait d'un pas fébrile, la tête haute, les sourcils froncés, très pâle. Un frisson rapide tirait parfois ses traits maigris, mais il ne poussa ni une plainte, ni un soupir.

La veuve, les yeux brûlants, sans une larme et marchant comme dans un rêve, suivait, les mains sous son tablier.

Ils traversèrent ainsi le village dont les rues boueuses, gardant encore l'empreinte des semelles ferrées, étaient jonchées de paille et de pierres noircies. Des Allemands astiquaient leurs fusils sur le seuil des portes, se dressaient roides comme des piquets en portant leur main droite à leur casque pointu, et demeuraient immobiles dans cette attitude. Un à un, les habitants du village sortaient de leur maison, et faisaient cortège en silence, le front découvert.

Ils arrivèrent sur le tertre placé à l'entrée du hameau. Les Allemands se mirent en ligne, deux autres conduisirent le condamné à quinze pas, le dos contre un mur et voulurent lui bander les yeux.

Karl se débattit :

—Nou, je ne veux pas avoir les yeux bandés !... laissez-moi !... un Français regarde la mort en face, sans avoir peur.

Mais ils lui attachèrent le bandeau de force et ouvrirent sa capote.

Les boutons symétriques de sa cravate bleue jetaient une note claire sur sa chemise de toile écru qui avait, par endroits, des taches d'un rouge brun.

—Apprêtez armes ! cria en allemand le lieutenant qui tira son épée.

Le condamné, en faisant jouer la peau du front, parvint à se dégager un peu de son bandeau.

—Vive la France ! s'écria-t-il d'une voix ferme.

—En joue !... feu !

Les détonations se confondirent et le soldat tomba en avant, d'une seule pièce ; mais les convulsions terribles l'agitaient, et il se retourna à demie.

Un soldat qui n'avait pas tiré s'approcha alors d'un pas automatique, et lui déchargea son fusil dans l'oreille.